

Naturae

Instructions aux auteurs

LIGNE ÉDITORIALE

Naturae est une revue publiée en continu consacrée à la connaissance et à la conservation de la biodiversité et de la géodiversité. Elle publie des résultats d'expériences de gestion, de restauration, les bilans d'avancement des inventaires, etc. favorisant ainsi la consolidation des connaissances en vue d'un renforcement des actions de conservation.

Il n'y a pas de limitation du nombre de pages. Les courtes notes (1 à 3 pages), notamment de signalement faunistique, floristique ou fongique, font partie des sujets pouvant être soumis.

Les manuscrits sont principalement rédigés en français mais certains peuvent être acceptés en anglais à condition d'être accompagnés d'un résumé détaillé en français.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soumettre un article pour publication dans *Naturae* implique que celui-ci n'ait pas été simultanément soumis à une autre revue. Un formulaire de cession de droits devra être signé avant l'acceptation définitive du manuscrit. Les droits de reproduction de l'article, y compris des illustrations, sont réservés à la revue. La reproduction de tout ou partie de l'article doit faire l'objet d'une demande écrite préalable, adressée à la Rédaction.

Les aspects nomenclaturaux des articles devront se conformer aux recommandations des éditions les plus récentes du *Code international de Nomenclature zoologique* et du *Code international de Nomenclature botanique*.

Chaque manuscrit est évalué par au moins deux rapporteurs.

FORMAT DE LA REVUE

Naturae est publiée au format A4 (21 × 29,7 cm). Les figures doivent être fournies en 17,5 × 22 cm maximum ; la figure et sa légende doivent tenir dans une page de 238 mm de hauteur.

SOUMISSION

Format de la soumission. Les manuscrits devront suivre rigoureusement les recommandations aux auteurs (y compris pour les illustrations et les références bibliographiques) et seront soumis de préférence au format électronique (courriel), avec un double interligne et des marges d'au moins 3 cm ; chaque page sera numérotée.

Une soumission par voie numérique devra suivre la procédure suivante : envoi d'une version PDF contenant l'ensemble de l'article avec illustrations, tableaux et annexes, et d'une version DOC de l'article sans figures, tableaux et annexes.

Les soumissions par voie postale sont acceptées. Tout manuscrit non conforme sera retourné.

Relecteurs. L'auteur d'une soumission peut suggérer des noms de référés potentiels. Les conflits d'intérêt peuvent également être indiqués. Dans le cas où l'article traite d'un sujet de conservation, l'un des relecteurs proposé doit pouvoir être concerné par la mise en pratique des conclusions présentées (profil « gestionnaire ») et l'autre doit avoir un profil scientifique dont l'expertise est reconnue sur le sujet.

STRUCTURE ET FORMAT DES MANUSCRITS

Structure. Les manuscrits, rédigés en français ou éventuellement en anglais, doivent être structurés comme suit :

- titre courant dans la langue de l'article ;
 - traduction exacte du titre ;
 - prénom(s) et nom(s) de(s) auteur(s) suivis de leur(s) adresse(s) professionnelle(s) et électronique(s) ; un auteur correspondant peut être précisé ;
 - résumé en français, long de 200 à 250 mots ; le résumé attendu doit indiquer le questionnement scientifique, le périmètre d'étude (taxonomique, géographique). Il doit présenter les résultats marquants et l'apport en termes de connaissance et/ou de conservation. Un résumé structuré en plusieurs points est conseillé ;
 - abstract en anglais (plus détaillé) ;
 - mots clés en français (3 à 5) ;
 - key words en anglais ;
 - texte de l'article en français avec dans l'ordre : Introduction (dans le cas d'un article relatant une démarche expérimentale, les hypothèses et la problématique doivent être présentées dans cette partie), Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion, Remerciements, Références, Légendes des figures et des tableaux ; les articles très longs peuvent inclure un sommaire ; les articles traitant d'un grand nombre de taxons peuvent inclure un index ;
 - les remerciements mentionneront les rapporteurs ;
 - ne pas utiliser de notes de bas de page ;
- Dans le cas d'article de synthèse, de « data paper » ou de travaux de faunistique, floristique ou fongique, un autre plan peut être adopté.

TRAITEMENT SYSTÉMATIQUE

- Chaque nom de taxon doit être suivi, lors de sa première occurrence dans le résumé/abstract, dans le corps du texte, et dans les figures/tableaux de l'article, par l'auteur et l'année de sa description, séparés par une virgule;
- utiliser les italiques pour les noms de genres et d'espèces.

ILLUSTRATIONS

Les illustrations originales ne seront envoyées à la Rédaction qu'avec la version révisée du manuscrit.

La Rédaction porte une attention particulière à la qualité et à la pertinence des illustrations.

Figures au trait (noir et blanc). Fournir de préférence des fichiers électroniques en niveaux de gris ou bitmap (résolution 1200 ppp, format TIFF de préférence) ou format vectoriel (format AI ou EPS). Les dessins au traits doivent être réalisés à l'encre de chine (ou équivalent), dans le cas contraire, ils seront traités en niveau de gris et bénéficieront d'une définition d'impression inférieure. Il est également possible de fournir les illustrations originales à la rédaction, qui se chargera de les numériser et de les retourner aux auteurs à la fin de la publication.

Photographies ou dessins en niveau de gris. Fournir de préférence des fichiers électroniques (résolution 300 ppp minimum au format de la revue, format TIFF ou PSD).

Format et numérotation des figures. Les planches doivent être traitées et numérotées comme des figures. Elles devront être assemblées sur une colonne (85 × 220 mm max.) ou sur toute la largeur de la justification (175 × 220 mm max.)

Les figures et tableaux de l'article sont numérotés (de 1 à *x*) ; les éléments d'une même figure reçoivent une lettre majuscule (de A à Z) ; les appels aux figures et tableaux de l'article comportent une majuscule (Fig. 1 ; Tableaux 5-7) alors que les appels à des figures ou tableaux extérieurs à l'article comportent une minuscule (Denison 1978: 54, fig. 1a, pl. 7).

Lettrages et éléments de figures. Les versions numériques des figures devront comporter les lettrages, échelles et traits de rappel sur des calques séparés. Si cela n'est pas possible, deux versions des figures devront être fournies : l'une complète, comportant les illustrations accompagnées des lettrages, barres d'échelles et autres ajouts et une seconde version, ne comportant que l'illustration elle-même. Les lettrages ne devront pas être vectorisés, afin de pouvoir être modifiés.

Sur les figures originales, les lettrages et les échelles ne doivent pas figurer sur la figure même mais également sur un document séparé : ils seront disposés sur un calque joint à chaque figure, la Rédaction se chargeant de les placer.

Dans le texte courant, les références aux illustrations et/ou aux tableaux de l'article seront présentées ainsi : (Fig. 1), (Fig. 2A, D), (Figs 3 ; 6), (Figs 3-5), (Tableau 1).

Les légendes des figures doivent comporter les indications d'échelle (ex. : Échelle: 1 cm) et la signification des abréviations.

Échelle. Chaque figure doit comporter une échelle métrique, sans aucun coefficient multiplicateur.

Polices utilisées. Les éléments d'une figure (A, B, C, etc.) sont en taille 10. Les lettrages et abréviations utilisées à l'intérieur des figures sont en taille 8. Les traits de rappel en 0,5 ou 0,25 point. La police de caractères sera appliquée par la rédaction, il est cependant recommandé d'utiliser une police de taille équivalente à celle utilisée lors de la publication. Les polices Helvetica ou Arial peuvent être utilisées.

Tableaux et annexes. Les tableaux sont fournis au format XLS (Excel), au format de la revue (pages de 175 × 238 mm max). Les tableaux ou annexes trop longs ou trop nombreux pourront être publiés sur le site web des Publications, avec l'accord de l'auteur, sous la forme de documents associés à l'article et mis en lien dans la version numérique de celui-ci.

STATISTIQUES ET DONNÉES

Statistiques. Les moyennes doivent être accompagnées de leur écart-type.

Données. Afin de faire progresser la consolidation des connaissances naturalistes il est recommandé que les jeux de données faunistiques, floristiques ou fongiques mobilisés soient bancarisés et accessibles dans une plateforme reconnue par le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (plateforme régionale ou thématique du SINP, INPN) ou dans le GBIF et que la référence en soit fournie dans l'article.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le texte courant, les références aux auteurs d'articles sont en minuscules, sans virgule avant l'année, ex. : Dupont (2001), Dupont (2001, 2002), (Dupont 2000 ; Durand 2002), (Dupont & Durand 2003, 2005), Dupont (2001: 1 ; 2003: 4), Dupont (2001: fig. 2).

Les auteurs de taxon sont indiqués avec une virgule, ex. : *Cellaria* Ellis & Solander, 1786 ; *Neocometes orientalis* Mein, Ginsburg & Ratanasthien, 1990 ; *Telothyris jauberti* (Deslongchamps, 1863).

Dans la bibliographie, les noms de revues ne doivent pas être abrégés. Les références en relation avec les noms des auteurs de noms scientifiques ne doivent pas apparaître, sauf s'ils mentionnent des précisions bibliographiques (numéro de page ou de planche). Les références sont présentées comme ci-dessous, dans l'ordre alphabétique :

BÉCHET A. & OLIVIER A. 2014. — Cossure : un exemple à ne pas suivre ? Regards critiques sur la première expérience de compensation par l'offre initiée en France. *Le Courrier de la Nature* 284: 40-45.

BERGÈS L., ROCHE P. & AVON C. 2010. — Corridors écologiques et conservation de la biodiversité; intérêts et limites pour la mise en place de la Trame verte et bleue. *Sciences Eaux & Territoires* 3: 34-39.

CARDADOR L., BROTONS L., MOUGEOT F., GIRALT D., BOTA G., POMAROL M. & ARROYO B. 2015. — Conservation Traps and Long-Term Species Persistence in Human-Dominated Systems. *Conservation Letters* 8 (6): 456-462. <http://dx.doi.org/10.1111/conl.12160>

MATHEVET R., THOMPSON J., DELANOË O., CHEYLAN M., GIL-FOURRIER C. & BONNIN M. 2010. — La solidarité écologique: un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires. *Nature Sciences Sociétés* 18: 424-433.

Identifiants numériques. Le DOI (Digital Object Identifier) des références bibliographiques est indiqué chaque fois que possible.

Exemples de publication. Sur simple demande auprès de la rédaction, des exemples peuvent être fournis aux auteurs: références bibliographiques, gabarit de pages pour organiser figures et légendes, etc. Ces exemples seront également publiés sur le site web des Publications scientifiques.

Enfin, les articles des revues sont disponibles sur le site web des Publications scientifiques et constituent une base de référence pour la publication.

VERSION RÉVISÉE

Les manuscrits renvoyés à la Rédaction après révision devront être accompagnés d'un document récapitulatif des modifications apportées à la version initiale de la soumission. Si certaines modifications n'ont pas été appliquées, ce document devra préciser pourquoi. Le suivi des modifications du logiciel utilisé pour préparer l'article pourra être utilisé.

ÉPREUVES ET TIRÉS À PART

Les épreuves seront adressées sous forme de fichiers PDF à l'auteur correspondant et devront être retournées corrigées sous huitaine. En cas d'un nombre excessif de corrections demandées par l'auteur, celles-ci seront à sa charge.

Un fichier PDF haute définition de l'article pourra être transmis aux auteurs qui en feront la demande à la rédaction.

DISTRIBUTION

Les articles de *Naturae* sont distribués via le site internet des Publications scientifiques du Muséum: <http://sciencepress.mnhn.fr>.

Muséum national d'Histoire naturelle,
Service des Publications scientifiques

Naturae

case postale 41, 57 rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05 (France)

Tél. : (33) (0)1 40 79 53 95

Fax : (33) (0)1 40 79 32 73

Email : naturae@mnhn.fr

<http://sciencepress.mnhn.fr/fr/periodiques/naturae>